

R. Objecté à cette question comme illégale, en autant que la définition que pourrait donner le témoin ne pourrait en rien changer la nature de l'écrit dont il s'agit dans cette cause.

Question suspendue, vu que le magistrat siège.

Q. Considérez-vous les romans d'Alexandre Dumas comme étant des mauvais livres ?

R. Objecté à cette question comme illégale, parce qu'elle tend à introduire la preuve de faits qui ne peuvent avoir aucune portée.

Question suspendue.

Q. Connaissez-vous un roman de Guy de Maupassant qui ne soit pas immoral ?

R. Même objection.

Question suspendue.

Q. Quelles sont les œuvres de Balzac que vous avez dans la bibliothèque que vous mettez à la disposition des abonnés ?

R. J'ai la collection complète des œuvres de Balzac, mais je ne la mets pas à la disposition de tous mes abonnés.

Q. Laquelle des œuvres de Balzac mettez-vous à la disposition de vos abonnés ?

R. Je n'en mets aucune à la disposition de tous mes abonnés.

Q. Est-ce la « Comédie humaine », de Balzac, que vous mettez à la disposition de quelques-uns de vos abonnés ?

R. Vous ne trouverez pas un seul de mes abonnés qui ait reçu de moi la « Comédie humaine » de Balzac.

Q. Mais n'est-ce pas là l'une des séries d'ouvrages littéraires que vous mettez à la disposition de quelques-uns de vos abonnés ?

R. Oui, ainsi que cela apparaît sur la couverture de ma *Revue*, Balzac est à la disposition de mes abonnés, mais pas entier. Comme je l'ai dit, pas un de mes abonnés n'a lu par mon entremise la « Comédie humaine », et les feuillets de ce livre n'ont pas même été coupés,

Q. Quels sont les romans d'Alexandre Dumas que vous mettez à la disposition de vos abonnés ?

R. Ce sont les romans d'Alexandre Dumas, père, depuis le premier jusqu'au dernier.

Q. Considérez-vous que les romans d'Alexandre Dumas, père, depuis le premier jusqu'au dernier, sont de bons romans au point de vue moral ?

R. Suivant l'expression du R. P. Rulhman, ça dépend de celui qui les lit.

Q. Ainsi d'après vous, un roman peut être moral ou immoral suivant la personne qui le lit ?

R. Il y a des gens qui prendront du mal à une lecture que d'autres trouveront innocente.

Q. Afin de bien comprendre ce que vous entendez par la moralité d'un ouvrage, pourriez-vous indiquer quelques ouvrages, que vous trouvez immoraux ?

R. La plupart des œuvres d'Engène Sue, qui attaquent les dogmes de l'Eglise, sous une forme agréable à lire, je citerai entre autres le « Juif errant »,